

Submersion marine : les opposants poursuivent la lutte

>

> L'Association de défense bénédictine vise à défendre les intérêts des habitants de la commune face au Plan de prévention des risques de submersion marine (PPRSM), « lourd de conséquences » pour l'avenir du territoire. Ses membres se sont donné pour mission d'alerter la population et les médias, ainsi que tous les politiques, sur cet arrêté « issu d'une analyse erronée, d'une procédure incomplète et entraînant à terme, pour tous, une diminution substantielle de la valeur des biens, une charge de travaux à assumer pour la mise aux normes, une augmentation des charges foncières et d'assurance, une disparition progressive de l'école communale ... » Réunies en assemblée générale, vendredi 17 mars, une centaine de personnes ont réaffirmé leur mobilisation, en présence de quelques élus locaux (le maire, Gérard Baudry ; Jean-Luc Bourgeaux, maire de Cherrueix, et Gilles Lurton, député). Après la lecture du rapport d'activité et la présentation des objectifs en 2017 (qui visent notamment à trouver des soutiens financiers), les représentants de l'association ont présenté une description de l'arrêté préfectoral du 25 août 2016 sur le PPRSM et son annexe réglementaire pour la commune. Un juriste spécialisé a également évoqué les différents angles de contestation juridique.



>

>